



Section Académique  
de Nantes  
15 rue Dobrée  
44100 Nantes

tél : 02 40 73 52 38

mél : [s3nat@snes.edu](mailto:s3nat@snes.edu)



Nantes, le 18 mai 2022

La section académique du SNES-FSU

à

Monsieur MARTIN, IA/IPR de SES

4, rue de la Houssinière

B.P. 72616

44326 NANTES CEDEX 3

Copies à

Mme BLUTEAU-DAVY, doyenne des IA/IPR

M. SIMON, DRH

Monsieur MARTIN,

Dans un courriel daté de vendredi 13 mai à 15h45, vous avez envoyé aux correcteurs des épreuves de l'épreuve de Spé SES des copies test à corriger avant dimanche 16h (soulignement original).

Si le texte de votre courriel est bien une « invitation », vous pouvez comprendre que la plupart des collègues, dans une relation hiérarchique qui est celle « IPR / enseignant », ont pu lire celui-ci comme une injonction, d'autant que la date butoir suggérée, dominicale, était explicitement soulignée.

Même si une certaine temporalité descendante du ministère pourrait se comprendre – quoique, les dates de cette épreuve étant connues de suffisamment longue date –, ce courriel apparaît comme très problématique dans le travail qu'il impose implicitement aux collègues durant la pause de fin de semaine.

Dans le cadre d'un respect élémentaire des personnels, il nous semblerait respectueux que de telles invitations ne soient pas renouvelées, dans la logique de certain-es de vos collègues de l'académie qui affichent en bas de leur messages la mention « *Les courriels transmis en dehors des heures ouvrées de travail n'appellent pas de réponse immédiate* ».

Veillez recevoir, Monsieur, l'expression de notre profond attachement au service public d'éducation.

Xavier HILL,  
secteur emploi

Nelly HERVOUET  
Secrétaire académique du SNES-FSU